

## Communiqué de presse

---

### L'Assemblée départementale de Loir-et-Cher adopte le budget 2007

Réunie sous la présidence de Maurice Leroy, l'Assemblée départementale a adopté le budget primitif 2007 du conseil général de Loir-et-Cher.

Jeudi 14 décembre 2006, les 14 conseillers généraux du groupe majoritaire *Union pour le Loir-et-Cher* (UPLC) et les 6 membres du groupe *Indépendants dans la majorité* ont voté pour le budget primitif 2007. Les 10 conseillers généraux du groupe *Socialistes et républicains* se sont abstenus.

#### Chiffres clés du budget départemental

- 323 M € au service des Loir-et-Chériens
- Recettes de fonctionnement : 258 M €
- Dépenses de fonctionnement : 228,5 M €, soit + 6,9 % par rapport au BP 2006
- Dépenses d'équipement : 61,9 M € dont 58 % pour les investissements directs (33,6 M €)
- Épargne nette estimée : 21,7 M € ce qui couvre la moitié des investissements, à parité quasi égale avec l'emprunt
- Emprunt prévu : 23 M €
- Plafonnement de la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée : - 2 M €

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)